



★
BOUGRAT

Le **vainqueur**
de la
malaria
★

Je ne vous conterai point toutes les évasions dont j'eus à m'occuper. Je ne vous parlerai que de deux évadés célèbres : le docteur Bougrat et Dieudonné.

Le docteur Bougrat débarque en 1929 à Saint-Laurent-du-Maroni.

Chaudement recommandé par le médecin du La Martinrière au médecin de l'hôpital, le docteur Kervrean, Bougrat remplace le condamné attaché au laboratoire

Interview de

CRUCIANI

Circum.

"Le docteur"

du 18.10.54

— L'évasion a des répercussions... que je répons...

Sa réponse, en substance, disait : « On m'impute l'évasion de Bougrat. Pourtant, si le médecin de l'établissement ne me l'avait pas réclamé pour l'hôpital, je me proposais de l'envoyer aux Roches-de-Kourou : il y aurait assuré le service médical, les jours de la semaine où le médecin attitré ne peut donner ses consultations. »

— Si vous envoyez cette lettre, nous aurons le regret d'apprendre, par retour du courrier, votre mise à la retraite d'office !

— Et pourquoi, s'il vous plaît ?

— Vous reconnaissez votre intention d'employer un médecin accusé d'avoir tué l'un de ses clients; vous reconnaissez votre intention de l'employer en qualité de médecin, alors qu'il a été radié de la profession par le Conseil de l'Ordre.

— Eh bien ! que feriez-vous à ma place ?

— Je commencerais par étudier le dossier de Bougrat. J'y verrais la pièce initiale, la fiche analytique, établie et signée par le président des Assises, qui résume l'affaire et décrit le climat de l'audience. Cette fiche conclut par l'envoi du condamné en Guyane dans la catégorie des « deuxième classe ». C'est une mesure de faveur pour récompenser Bougrat de sa brillante conduite pendant la guerre. Bougrat, pour ses faits d'armes, fut décoré de la Légion d'honneur. Au cours de la campagne, il a reçu une balle dans la tête, ce qui l'a laissé muet et aveugle pendant longtemps. Par la suite, sa femme l'a abandonné. Il soignait Rumèbe, un de ses camarades de tranchée, pour une affection vénérienne. Tandis qu'il lui faisait une piqûre intraveineuse, l'homme est mort dans ses bras... Bougrat s'est affolé : il a cru que cet accident thérapeutique lui ferait perdre sa clientèle. Au lieu de signaler cette mort subite, il a préféré enfermer dans un placard le cadavre de son ancien camarade. A mon avis, monsieur le directeur, Bougrat n'a pas tué volontairement, mais il a volé. Expliquez dans votre réponse que la fiche analytique de Bougrat vous a autorisé à croire, comme le signataire de cette fiche, à l'amendement possible du bagnard; que c'est pourquoi vous avez laissé Bougrat à la disposition du médecin de l'hôpital...

Le ministère accepta ces explications.

Bougrat, ayant réussi son évasion, s'installa à Caracas : ayant eu la chance de tomber dans une région où sévissait la malaria, il se fit une magnifique clientèle.

A présent, bon père de famille, il se consacre à l'éducation de ses nombreux enfants...

Mme. Goun, la détentée du Marquet, relate l'attaque nocturne de cet établissement.



Un voir DETECTIVE, 28 431 du 22 sept 1934

Delitueuse 18.10.54 *Entrevue de Crucioni* 7/10

des analyses. Il va et vient dans les couloirs comme un homme libre.

Au retour de l'une de mes tournées de commission disciplinaire, on m'annonce l'évasion de Bougrat.

Le directeur, le colonel Prevel, fulminait :

— Quel em..., Crucioni ! Vous allez me faire un petit compte rendu là-dessus.

— Ce n'est pas à moi à faire un compte rendu. Au contraire : je vais demander qu'on m'en adresse un. Il s'est évadé de l'hôpital. C'est donc au médecin-chef à rédiger le rapport que je vous transmettrai. Si je faisais un compte rendu, je serais obligé de vous mettre en cause, vous et le médecin. Une entorse aux règlements a été commise. Vous savez qu'une dépêche ministérielle précise que, dès son arrivée au bagne, tout condamné dont le procès a passionné le public doit être interné aux Iles du Salut. Vous avez fait hospitaliser Bougrat à Saint-Laurent. On l'a laissé circuler librement. Le médecin lui a donné toutes les permissions qu'il voulait. On a même vu Bougrat au village chinois, dans ce quartier où les condamnés d'Extrême-Orient, établis là comme concessionnaires-pêcheurs, préparent les évasions.

— Alors, Crucioni, laissons courir.

On laissa « courir ». Mais sitôt la nouvelle de l'évasion de Bougrat parvenue en France, une dépêche du ministère réclama impérieusement des explications.

Très ennuyé, le directeur vint me trouver :

— L'évasion a des répercussions terribles. Voici ce que je réponds...

Sa réponse, en substance, disait : « On m'impute l'évasion de Bougrat. Pourtant, si le médecin de l'établissement ne me l'avait pas réclamé pour l'hôpital, je me proposais de l'envoyer aux Roches-de-Kourou : il y aurait assuré le service médical, les jours de la semaine où le médecin attitré ne peut donner ses consultations. »

— Si vous envoyez cette lettre, nous aurons le regret d'apprendre, par retour du courrier, votre mise à la retraite d'office !

— Et pourquoi, s'il vous plaît ?

— Vous reconnaissez votre intention d'employer un médecin accusé d'avoir tué l'un de ses clients; vous reconnaissez votre intention de l'employer en qualité de médecin, alors qu'il a été radié de la profession par le Conseil de l'Ordre.

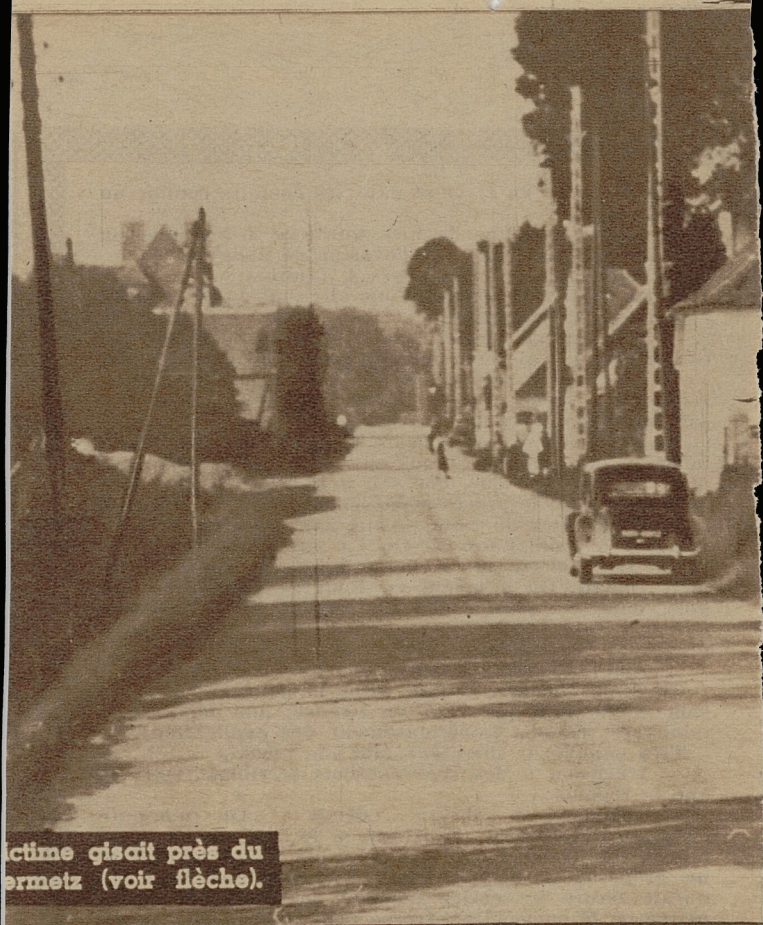
— Eh bien ! que feriez-vous à ma place ?

— Je commencerais par étudier le dossier de Bougrat. J'y verrais la pièce initiale, la fiche analytique, établie et signée par le président des Assises, qui résume l'affaire et décrit le climat de l'audience. Cette fiche conclut par l'envoi du condamné en Guyane dans la catégorie des « deuxième classe ». C'est une mesure de faveur pour récompenser Bougrat de sa brillante conduite pendant la guerre. Bougrat, pour ses faits d'armes, fut décoré de la Légion d'honneur. Au cours de la campagne, il a reçu une balle dans la tête, ce qui l'a laissé muet et aveugle pendant longtemps. Par la suite, sa femme l'a abandonné. Il soignait Rumbe, un de ses camarades de tranchée, pour une affection vénérienne. Tandis qu'il lui faisait une piqûre intraveineuse, l'homme est mort dans ses bras... Bougrat s'est affolé : il a cru que cet accident thérapeutique lui ferait perdre sa clientèle. Au lieu de signaler cette mort subite, il a préféré enfermer dans un placard le cadavre de son ancien camarade. A mon avis, monsieur le directeur, Bougrat n'a pas tué volontairement, mais il a volé. Expliquez dans votre réponse que la fiche analytique de Bougrat vous a autorisé à croire, comme le signataire de cette fiche, à l'amendement possible du bagnard; que c'est pourquoi vous avez laissé Bougrat à la disposition du médecin de l'hôpital...

Le ministère accepta ces explications.

Bougrat, ayant réussi son évasion, s'installa à Caracas : ayant eu la chance de tomber dans une région où sévissait la malaria, il se fit une magnifique clientèle.

A présent, bon père de famille, il se consacre à l'éducation de ses nombreux enfants...



Victime gisait près du
hermetz (voir flèche).

ANS LE ES AS TUE

à son tour et avait
enait, avec ce fils
illeures relations,
e décider à aller
fantasque, volon-
donial tenait à sa

étendu sur la route, dans une position aussi
dangereuse, et s'il n'y était pas venu seul,
qui l'y avait mis ?

A la première de ces deux questions, du
moins, la réponse devait rapidement être
donnée. Dès le début de l'après-midi le docteur
Poitou, médecin légiste, ayant procédé à l'au-
opsie, faisait parvenir ses conclusions : Camille
Bridoux avait succombé à des coups et blessures
multiples, antérieurs de plusieurs heures au
passage du car et à l'écrasement partiel de la
boîte crânienne.

Meurtre donc, et non plus accident. Dès lors
les soupçons pouvaient se porter sur vingt
suspects : tous ceux avec qui le père Camille
avait été en contact.

empathique, à tout
emblait-il, l'aimait,
des gens qui lui
taquin et parfois
et taquineries